

Avant-propos

Concilier agronomie, économie, environnement et faune sauvage



C'est, depuis 2006, la ligne directrice du programme Agrifaune.

Cette démarche s'inscrit bien dans les missions que l'ONCFS s'est vu confier dès 2000 par ses ministères de tutelle. Créer des références, élaborer des actions de terrain et apporter un appui technique aux pouvoirs publics en ce qui concerne la gestion et la préservation de la faune sauvage et de son habitat font partie des grandes missions de l'Établissement.

Afin d'y répondre, il est apparu nécessaire que les gestionnaires des territoires ruraux, chasseurs et agriculteurs, travaillent ensemble pour identifier et développer des pratiques agricoles qui, tout en étant en adéquation avec l'économie de l'exploitation, sont favorables à la petite faune.

Aujourd'hui le programme Agrifaune est bien installé. En seulement quatre ans d'existence, 73 départements se sont engagés dans une démarche partenariale à la recherche de pratiques innovantes dans la gestion des territoires ruraux. C'est l'apport complémentaire des expertises agricoles et cynégétiques qui permet de réconcilier l'agriculture, la chasse et l'environnement.



Nous avons affirmé, lors de notre dernier congrès à Saint-Malo, la ferme volonté « d'inscrire nos exploitations agricoles dans une croissance durable ».

Cette ambition se traduit notamment par un pacte sur l'environnement que nous proposons à la société. Son premier volet est de « connaître », c'est-à-dire d'être capable d'analyser et de mesurer nous-mêmes les impacts de nos pratiques sur l'environnement.

La convention de partenariat « Agriculture – Faune sauvage – Chasse », renouvelée récemment entre la FNSEA, l'APCA, l'ONCFS et la FNC, illustre cette dynamique. Elle vise en effet à engager les exploitations agricoles dans une démarche d'amélioration continue, alimentée par les apports de l'innovation et de la recherche. La force de notre convention, c'est d'associer des acteurs de terrain – chacun professionnel dans sa spécialité – au service d'une cause commune : une agriculture de production insérée dans l'économie et qui maintient des milieux naturels ouverts à la petite faune sauvage.

Ce partenariat a favorisé depuis cinq ans l'émergence et le développement de nombreuses actions autour du lien entre

Le renouvellement de la convention cadre marque le début d'une nouvelle phase. Les résultats des expérimentations du réseau Agrifaune doivent être consolidés, les préconisations diffusées au plus grand nombre.

Ainsi, nous devons multiplier les références à la fois faunistiques, agronomiques et économiques, et identifier les bonnes pratiques afin de les transmettre aux exploitants agricoles mais aussi aux pouvoirs publics.

La création de ces références s'appuie sur le réseau des fermes Agrifaune et des dispositifs expérimentaux, déjà bien en place. Bientôt, de nouveaux partenaires pourraient nous rejoindre en apportant leurs compétences techniques et scientifiques et contribuer ainsi au développement du réseau.

Agrifaune prouve qu'il est possible pour l'agriculture de concilier performance économique et performance environnementale.

Le réseau Agrifaune s'impose naturellement comme un interlocuteur de premier ordre dans les discussions sur l'avenir de l'agriculture française.

Henri Sabarot

Président du Conseil d'administration de l'ONCFS

agriculture performante et préservation de la faune sauvage, dans plus de 70 départements. La mise en place de plates-formes d'expérimentation, de groupes techniques d'échanges, la mise en place et l'utilisation d'une base de données nationale de références agronomiques, économiques et cynégétiques, etc. montrent que ce que nous faisons ensemble depuis 2006 est un véritable succès au service de l'agriculture, de la biodiversité et de la chasse.

La convention que nous prolongeons jusqu'en 2016 ne saurait bien sûr occulter les débats sur les dégâts de gibier et la situation, parfois difficile, sur le terrain. Et nous mettons toute notre énergie syndicale à ce que les agriculteurs soient soutenus individuellement et collectivement. Pour autant, la mission de défense que remplit la FNSEA est pour nous tout à fait compatible avec des engagements proactifs lorsqu'il s'agit de montrer le savoir-faire et la bonne volonté agricole.

C'est pourquoi j'invite tout le réseau FNSEA à poursuivre et amplifier son engagement aux côtés de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, de la Fédération nationale des chasseurs et des Chambres d'agriculture.

Xavier Beulin

Président de la FNSEA



Signature du renouvellement de la Convention nationale Agrifaune par les quatre partenaires, le 24 mai 2011.

© V. Simeon.



Les agriculteurs et les chasseurs sont deux composantes essentielles au maintien de la dynamique économique et du paysage de nos territoires ruraux. Et pourtant, deux composantes souvent malmenées par la société citadine qui leur reproche tous les maux environnementaux : pollution des eaux, perte de biodiversité, maltraitance animale, conflits d'usage...

Loin de vouloir jouer les martyrs, nous sommes mal compris de la part de nos concitoyens. Qui connaît mieux que quiconque le territoire, les animaux ? Qui maintient l'ouverture du paysage ? Qui assure la gestion des populations de la faune sauvage ?

Il nous faut nous unir, être force de propositions auprès des pouvoirs publics avant de voir une réglementation s'imposer à nous. La préparation de la PAC 2013 est une occasion à saisir. Arrêtons de croire en des mesures saupoudrées, alourdies par une gestion administrative trop complexe. Arrêtons de raisonner

en indemnisation de surcoûts face à des contraintes, mais raisonnons en rémunération pour positiver les efforts entrepris. Sachons pour cela faire évoluer les mentalités au sein de nos structures et de nos adhérents, pour faire progresser les pratiques que nous pourrions alors valoriser.

C'est l'objectif de notre partenariat « Agriculture – Faune sauvage – Chasse », qui rapproche sur le terrain les chambres d'agriculture et les fédérations des chasseurs. Les nombreux projets aux thématiques variées, les données de terrain acquises grâce au réseau Agrifaune sont riches d'enseignement. Il faudra savoir passer de l'expérimentation au développement, de la théorie à la pratique pour obtenir les résultats tant attendus pour notre petit gibier.

La Fédération nationale des chasseurs vous réaffirme son attachement à cette démarche.

Bernard Baudin

Président de la Fédération nationale des chasseurs



Agriculture et forêt ont une responsabilité et des atouts indéniables pour relever le défi de la biodiversité. Les agriculteurs sont des utilisateurs et des producteurs essentiels de biodiversité, élément clé de la performance durable de l'agriculture et des territoires de demain. Ils travaillent à adapter leurs pratiques à cet enjeu.

Sur le terrain, les Chambres d'agriculture, avec plus de 1 200 conseillers environnement, accompagnent leurs initiatives et les aident à concilier rentabilité économique et préservation de la biodiversité sur leur exploitation. Nous nous impliquons au quotidien, au service de l'intérêt général, en faveur d'une agriculture performante, diverse et respectueuse des écosystèmes. Cet engagement irrigue les positions que nous portons auprès des pouvoirs publics et les projets de territoires auxquels nous participons aux côtés des collectivités et des acteurs locaux.

Ainsi, les projets Agrifaune et les recommandations qui en découlent – développement des intercultures, amélioration

de la gestion des bords de champs, implantation de haies... – traduisent cet engagement sur le terrain. Ils constituent des exemples remarquables et innovants de réalisations partenariales entre les principaux acteurs agricoles et cynégétiques, en faveur de la faune sauvage et de la biodiversité ordinaire. Les conventions Agrifaune locales signées dans plus de 70 départements sont également appuyées par une convention nationale signée en 2006 entre les Chambres d'agriculture, la Fédération nationale des chasseurs, l'Office national de la chasse et de la faune sauvage et la FNSEA.

Parce que l'agriculture est particulièrement concernée par la valorisation et la préservation de notre écosystème, nous nous engageons dans les Chambres d'agriculture, activateurs de toutes les agricultures, à accompagner la performance durable des exploitations agricoles et des territoires dans lesquelles elles s'inscrivent.

Guy Vasseur

Président des Chambres d'agriculture